

arrivée, pâle et défait, le religieux lui dit : "Très cher frère Luchésio, soit fort et prépare ton âme à aller au-devant de ton Sauveur, car, tu peux m'en croire, le moment est proche où tu verras le salut et la couronne de gloire." A ces mots, Luchésio souleva un peu sa tête. "Aimable père Hildebrand, répondit-il en souriant, si j'avais attendu jusqu'à maintenant pour préparer mon âme, j'aurais encore confiance dans la miséricorde de Dieu, mais, à vrai dire, je sortirais de ce monde avec moins de sécurité, à cause de ce qu'il y a de redoutable dans le passage." Et levant les bras vers le ciel : "Grâces à la très sainte Trinité, poursuivait-il, à la bienheureuse Marie toujours vierge et à mon bienheureux Père François, je me sens libre et prêt, et je crois que, non par mes mérites, mais par ceux de la passion de Jésus-Christ, j'échapperai aux embûches du démon." Il reçut avec les sentiments de la foi la plus vive les sacrements de l'Extrême Onction et de l'Eucharistie. Puis, entendant dire que sa femme était entrée en agonie, il fit un dernier effort pour se traîner auprès d'elle, lui prit tendrement les mains, et resta à l'encourager jusqu'à ce que sa sainte âme fut entrée au ciel. Il eut été hors d'état de se soutenir plus longtemps. Les assistants le reportèrent sur son lit. A peine y eut-il été déposé que son regard devint fixe. Il fit le signe de la croix, invoqua du cœur et des lèvres les noms de Jésus, de Marie et de François, et rendit doucement l'esprit, le 27 avril 1260, en présence d'un grand nombre de religieux, de clercs et de dévots amis. L'Eglise l'a placé au nombre des Bienheureux.

(à suivre)

L'ABBÉ LÉON LE MONNIER, Ptre

Nouvelles des Fraternités.

JOLIETTE.

Je ne serai content que lorsque la moitié de ma paroisse sera tertiaire, disait M. Beaudry, curé de Joliette, à ses paroissiens, en leur annonçant la retraite annuelle. (A cette fin elle devait être prêchée par un enfant de Saint-François.)

Depuis longtemps le T. O. est, en effet, le grand moyen dont se sert ce prêtre zélé pour sanctifier sa paroisse.

Avant la modification de la règle par S.S. Léon XIII, il avait déjà des tertiaires fervents qui ne reculaient pas devant les jeûnes et la récitation des 54 *pater*. Ils étaient si attachés à leur ancienne règle qu'ils en ont un peu voulu à Léon XIII de l'avoir modifiée. Plusieurs, même après la modification, ont continué à réciter leur long office, et, chose remarquable, me disait M. le curé, ils étaient plus fidèles aux 54 *pater* d'autrefois qu'aux douze d'à présent. Cela ne